

### ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/54455b5b-d00a-4cb9-a897-0399edc45af4>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/54455b5b-d00a-4cb9-a897-0399edc45af4> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

### ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Bonnardel Nicolas](#)

Date de soutenance : 07-12-2021

Directeur(s) de thèse : [Leveueur Laurent](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

### ▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Droit des assurances, Assurances obligatoires, Sources, Nature, Définition, Droit commun des assurances obligatoires, Régime de souscription, Régime de garantie

**Mots-clés** :

- Assurance -- Droit - France
- Assurance -- Polices - France


**Résumé** : Les assurances obligatoires constituent en France un phénomène relativement récent. Quasiment inexistantes au début des années 1950, il peut aujourd'hui en être recensé plus de cent soixante-dix en droit positif. Cependant, en dépit de l'augmentation constante de leur nombre, les assurances obligatoires n'ont jamais fait l'objet ni d'une étude destinée à déterminer leurs sources ou leur nature, ni d'un encadrement législatif ayant pour objet d'harmoniser les règles de droit les gouvernant. Il en résulte, en premier lieu, de très profondes disparités et incohérences entre les différentes obligations d'assurance en vigueur, lesquelles sont susceptibles de nuire à l'objectif indemnitaire et d'intérêt général qu'elles poursuivent. En second lieu, on constate actuellement d'importantes difficultés dans la manière d'appréhender ces assurances. Tantôt qualifiées de contrat, tantôt de « statut légal », l'ampleur de la contrainte légale dans la souscription et la détermination du contenu d'une assurance obligatoire contraste avec la conception volontariste de la notion de contrat, ce qui complexifie leur analyse. L'objectif de cette thèse est de mettre un terme aux difficultés et incertitudes évoquées, en adoptant une conception unifiée de l'assurance obligatoire. Pour cela, nous proposerons d'une part, d'identifier les sources et la nature de ces assurances au regard de la contrainte légale dont elles font l'objet et, d'autre part, de les doter d'un régime commun à la lumière de l'objectif indemnitaire qu'elles poursuivent.

### ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

### ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star  
Identifiant : 2021PA020082  
Type de ressource : Thèse